INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY

SÉANCE EXTRAORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue **le mercredi 13 décembre 2023, à 19 h 30** au bureau municipal, sis au 528, rue Main à Bury, à laquelle sont présents les conseillers Karrie Parent, Vanessa Chapman, Alain Villemure, Corey Strapps et Marc Bilodeau tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Denis Savage, selon les dispositions du Code Municipal.

La conseillère Samantha Hartwell est absente.

La directrice générale et greffière-trésorière, madame Louise Brière et la greffière-trésorière adjointe madame Julie Gervais sont présentes.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire
2. Adoption des prévisions budgétaires 2024
3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la séance extraordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19h32.

2. Adoption des prévisions budgétaires 2024

2023-12-240

IL EST PROPOSÉ PAR Le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR La conseillère Vanessa Chapman,

ET RÉSOLU QUE les prévisions budgétaires de l'année 2024 soient adoptées pour un budget équilibré de revenus et de dépenses de 2 641 475 $

QUE le document « *Prévisions budgétaires 2024* » soit classé sous le numéro 13-12-2023-A et soit considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

3. Adoption du programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026

2023-12-241

IL EST PROPOSÉ PAR Le conseiller Marc Bilodeau,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU QUE les prévisions budgétaires du Programme triennal d'immobilisations pour les années 2024-2025-2026 soient adoptées.

QUE le document *Programme triennal d'immobilisations 2024-2025-2026* soit classé sous le numéro 13-12-2023-PT et soit considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution

ADOPTÉ UNANIMEMENT

4. Période de Questions

- Un citoyen questionne le projet d'achat d'un camion 10 roues.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

2023-12-242

- Pourquoi est-ce que le conseil prévoit des dépenses de 30 000 $ pour le chalet du terrain de golf si l'exploitation est déficitaire ?

Le conseiller Marc Bilodeau quitte la séance.

5. Levée de l'assemblée

Le conseiller Alain Villemure propose la levée de l'assemblée, il est 19 : 41.

Signé ce 14 décembre 2023.

Denis Savage
Maire

Louise Brière
Directrice générale et greffière-trésorière